



**Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain**  
**Board of Trade of Metropolitan Montreal**

Le 16 décembre 2003

L'honorable Denis Coderre  
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada,  
interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits,  
ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du  
règlement des questions des pensionnats autochtones  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

Au nom des quelque 7 000 membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et en mon nom personnel, permettez-nous de vous féliciter pour votre nomination à ce nouveau conseil des ministres et de vous transmettre nos meilleurs voeux de succès pour ce grand défi que représente votre nouveau mandat.

La Chambre a pour mission principale la promotion du développement économique de l'agglomération urbaine de Montréal. Ainsi, à travers ses représentations et nombreux services spécialisés offerts à la grande communauté des affaires, la Chambre désire contribuer à rendre les entreprises plus compétitives en misant sur l'innovation et la productivité. Nombre d'enjeux figurent parmi les préoccupations de la Chambre, notamment la question des infrastructures urbaines, du transport en commun, de l'habitation, de la santé ou encore du financement des villes.

À cet égard, il nous fait plaisir de vous transmettre l'*Énoncé de principes pour le développement de la Cité de Montréal* que la Chambre a rendu public en mars 2002. Cet *Énoncé* s'articule autour de cinq grands points qui se révèlent, pour la Chambre, essentiels pour le développement de Montréal et de sa région.

Étant convaincus que vous saurez représenter dignement les intérêts du Québec et de sa métropole économique au sein de ce nouveau conseil des ministres, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le président,

Benoit Labonté

p.j. (1)